

L'Écho d'Avully



Bulletin d'information de la Mairie d'Avully



06
2020

Édition n°79



Sommaire

Nouveau site internet	03
Conseil municipal	04
Exécutif	06
Au revoir	08
Au fil du temps	09
Une année sans Promotions	10
Nouveau camion "porte-outil"	11
Armoiries et logo	12
Choeur Théâtral d'Avully	13
Déchets de jardin	14
Le Couffin	15
Restaurant scolaire	16
Avully Natation recrute	17
Nouvelles du Dojo	18
ASPADA	19

Votre journal relooké dans une période de changements

ÉDITO

Vous qui, précisément, débutez la lecture de cet Écho d'Avully, n'avez pas besoin que l'on vous dise que celui-ci a changé. Vous l'aurez remarqué !

Une nouvelle présentation, modernisée, un format agrandi pour donner une meilleure aération, le tout plus dynamique, tel était le but de cette formule revisitée.

En parcourant ce numéro, vous découvrirez, si ce n'est déjà fait, que le site internet communal a lui aussi subi une totale refonte. En toute logique, ces deux médias, l'un papier, le second électronique, devaient évoluer simultanément.

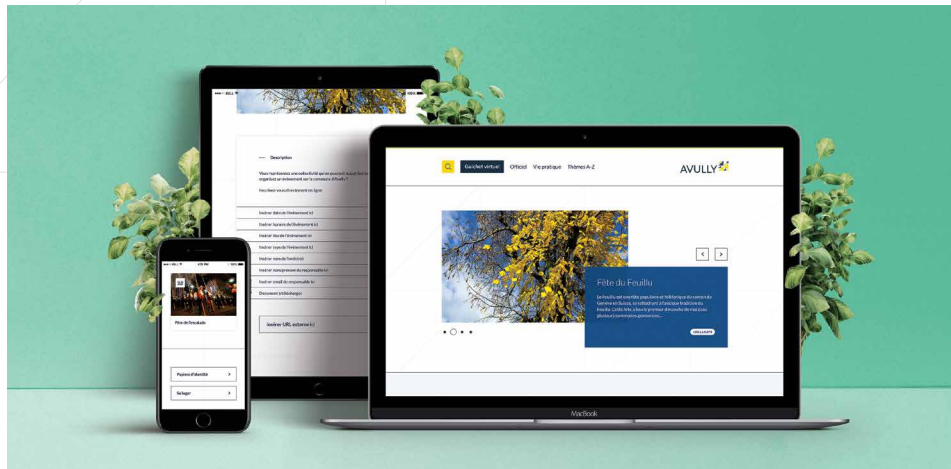
Et puis, il y a cette législature qui s'ouvre, avec des autorités profondément renouvelées. Mais aussi le restaurant scolaire, que la commune reprend dès la rentrée prochaine ou encore un nouveau camion "porte-outil" qui arpente la commune depuis peu.

Prenez du plaisir à parcourir ce numéro "chamboulé", en espérant qu'il saura vous enthousiasmer !

Promenez-vous sur le tout nouveau site internet!

DIGITALISATION

Quatrième évolution de son site internet depuis 2008, la commune d'Avully démontre qu'elle colle plus que jamais à son temps en misant sur ce vecteur devenu totalement indispensable.



Plus d'une année de travail aura été nécessaire pour qu'aboutisse ce projet de refonte en profondeur du site internet communal. La volonté étant de privilégier la délivrance des prestations en ligne afin de faciliter la vie des Avulliotés, le défi technique était, cette fois, plus important que pour les dernières versions. Le graphisme a également connu une métamorphose totale, se conformant aux standards actuels.

> **AVULLY.CH**



Cette version, en ligne depuis peu, permet désormais à la population d'effectuer la plupart des démarches qu'elle souhaite en ligne, à travers un visuel totalement newlook.

Formulaires et réponses automatiques

Une forme de dialogue virtuel s'instaure désormais entre le requérant et l'administration communale grâce aux champs de formulaires et aux réponses automatisées quant au traitement de la demande. Les démarches sont grandement simplifiées, notamment pour celles qui ne nécessitent pas une présence obligatoire à la mairie. Un gain de temps précieux !

Inscrire un événement, s'inscrire à la newsletter... et plus encore

À titre d'exemples, il est désormais possible, pour les associations, d'inscrire directement sur le site communal un événement qu'elles organisent ; pour celles et ceux qui le souhaitent, de recevoir les newsletters de la commune ; pour les invités à un événement communal, de répondre directement. Bien d'autres démarches encore vous sont ainsi facilitées. À vos écrans... en espérant que vous prendrez plaisir à surfer sur notre site www.avully.ch !

Conseil municipal

VOS NOUVELLES AUTORITÉS COMMUNALES

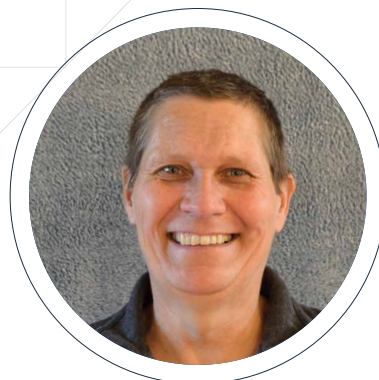
Le délibératif a été sensiblement modifié tandis que la composition de l'exécutif est totalement nouvelle. (Re)découvrez les visages des personnes que vous avez portées au pouvoir pour la législature 2020-2025.



■ Mickael BATISTA DA SILVA



■ Magali BESSE GIORGI



■ Frédéric BIERI



■ Deborah BRINDLEY



■ Mitzi CARMONA



■ Stéphane DELÉCHAT



■ Sylvain FUSER



■ Natacha GONZALEZ



■ Verena JENDOUBI



■ Eva KEIFLIN



■ Corinne MAISON



■ Didier MAISON



■ Ana Patricia MENETREY



■ Nina RIME



■ Pierre SUTTER

Répartition des sièges

- La Liste Communale occupe 8 sièges
- Avully 2.0 occupe 7 sièges

Un Conseil municipal nouveau à plus de 50%

Sur 15 conseillères et conseillers ayant prêté serment le 2 juin, 8 sont nouvelles ou nouveaux, pour une répartition de 9 femmes (7 en 2015) et 6 hommes (8 en 2015).

Merci à toutes et tous qui ont donné de leur temps et de leur énergie durant ces années et que leurs successeurs connaissent plaisir et enthousiasme dans leur nouvelle fonction !

Incontestablement, ce scrutin est marqué par le retrait de personnalités qui ont marqué la vie politique communale : René Riem (CM de 1987 à 1991, adjoint de 1991 à 1999, maire depuis 1999) ; Maria Scheibler (CM de 2000 à 2011 puis adjointe depuis 2011) ; Annick Maison (CM 2007 à 2015 puis adjointe depuis 2015) pour les membres du dernier exécutif. Du côté du Conseil municipal, Daniel Fuchs siégeait depuis 1999 et Philippe Tièche avait été élu conseiller municipal en 1995, siégé comme adjoint entre

1999 et 2003 et à nouveau comme membre du Conseil municipal depuis 2015. D'autres élues et élus ont servi leur commune de cette manière moins longtemps. Chacune et chacun a apporté sa pierre à l'édifice, selon ses convictions, ses possibilités, ses disponibilités et ses envies. S'impliquer dans la vie publique peut être gratifiant, quelque fois frustrant, souvent contraignant par rapport à sa vie professionnelle, sociale et privée, mais certainement toujours intéressant.

Exécutif

VOS NOUVELLES AUTORITÉS COMMUNALES

Du côté de l'exécutif, Vincent Mottet, de la Liste Communale, succède à René Riem, maire durant 21 années.

Cyril Baudin (Avully 2.0) et Pascal Dethiollaz (Liste Communale) complètent le trio de l'exécutif en occupant les fauteuils d'adjoints.

La formule maire-adjoints vit quant à elle sa dernière législature, le système de Conseil administratif étant prévu d'être appliqué uniformément à toutes les communes dès 2025.



Cyril BAUDIN
Adjoint
Avully 2.0

- ▶ Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- ▶ Culture, sports et loisirs
- ▶ Bâtiments



Vincent MOTTET
Maire
La Liste Communale

- ▶ Administration générale
- ▶ Sécurité publique
- ▶ Relations intercommunales
- ▶ Aménagement
- ▶ Patrimoine financier



Pascal DETHIOLLAZ
Adjoint
La Liste Communale

- ▶ Communication
- ▶ Vie locale et économie de proximité
- ▶ Espaces publics et mobilité
- ▶ Environnement (énergies, eaux, déchets)



Nouveaux à nos postes respectifs,
mais pas novices en matière de politique !

À nous trois en effet, nous totalisons 26 années au Conseil municipal d'Avully, Cyril Baudin siège depuis 2001 en tant que conseiller municipal, Pascal Dethiollaz depuis 2015 et Vincent Mottet depuis 2018. De plus, Vincent Mottet est au service de l'administration cantonale depuis 1997, plus particulièrement du Conseil d'État depuis 2003.

Cela fait près de 2 mois maintenant que nous travaillons à notre organisation, à la répartition des dicastères, à la planification de nos séances hebdomadaires, à l'élaboration de **notre programme de législature 2020-2025** (notre feuille de route), aux questions de logistique. Bien qu'issus de deux groupes politiques distincts, nous avons déjà l'habitude, et le plaisir, de travailler ensemble pour le bien commun, ce qui facilite grandement nos échanges.



Tous les trois avons à cœur de mener à bien nos diverses tâches dans un esprit de communication, de coopération et de transparence.

Nous reviendrons prochainement vers vous pour vous présenter notre programme de législature détaillé et vous faire part de notre plan d'actions.

Dans l'intervalle, nous restons à votre entière disposition pour aborder avec vous les sujets qui vous préoccupent et sommes très enthousiastes à l'idée de vous rencontrer prochainement.

Vincent MOTTET

Cyril BAUDIN

Pascal DETHIOLLAZ

Au revoir, chers Avulliotés,

LE MOT DE M. RIEM, MAIRE SORTANT

Après le dithyrambique portrait paru dans le précédent Écho d'Avully, que dire de plus, si ce n'est **MERCI !**

Merci à vous, chers habitants qui m'avez permis durant trente-trois ans, de gérer notre belle Commune, Commune pas si commune comme je me plais à le répéter.

Mes remerciements vont aussi à mes adjointes et adjoints qui m'ont épaulé durant cette tranche de vie. Ce sont : Jean-Marc Demierre, Philippe Tièche, Christophe Stalder, Marozia Carmona Fischer, Claude Bieri, Maria Scheibler, dite Violette et Annick Maison.

Ma reconnaissance va aussi à Geneviève Mottet et Bernard Sollero qui ont su m'insuffler la fibre politique communale.

Savoir s'entourer de collaborateurs efficaces, compétents est primordial. Je tiens à remercier ici Jo Stadelmann, puis Pierre-Alexandre Gandolfo, nos secrétaires généraux, excellents administrateurs, répondant admirablement à notre attente.

Merci tout particulièrement à Joëlle Stadelmann Nicolet, l'âme du secrétariat, celle sans qui Avully ne serait pas Avully, au front tous les jours, disponible, calme dans toutes les circonstances.

Merci à la précédente secrétaire Liliane Pürro, "la dame au vélo rose", qui m'a bien aidé à mes débuts et bienvenue à Christel Cavalieri, nouvelle venue au sein du secrétariat.

Mes remerciements vont aussi à Christophe Cosandey, technicien averti, synthétisant des dossiers toujours plus complexes et pointus, nous aidant ainsi à nous positionner.

Merci aussi à tous ceux qui travaillent pour embellir et entretenir la Commune : Kim-Hoon Fallet, Sébastien Räss, et Nicolas Binet, nos employés communaux.

Genève, un Canton, une Ville, 45 communes toutes différentes avec un Etat tout puissant, sorte de reliquat napoléonien : la République et Canton de Genève. Et alors là, *"rien n'est simple, tout se complique"* (Sempé)

Une maxime que les nouveaux élus ne manqueront pas de constater tous les jours.

Récemment, je faisais allusion aux "Genfereien" qui fleurissent et qui font de nous la risée outre Sarine. La palme revient sans doute, à l'inertie estivale "juillet et août" de nos Services de l'État et aux fêtes judiciaires en fin d'année !

Vous comprendrez aisément combien les dossiers traînent, comme les plans localisés de quartier, pour ne parler que d'un aspect. Treize ans d'études, d'efforts anéantis du jour au lendemain par un plan sectoriel d'infrastructure aéroportuaire ! *Quid* tout de même

Après la fin de la guerre virale du COVID-19, le déconfinement !! À l'évidence rien ne sera plus comme avant. Les us perdureront-ils ? C'est la question que je me pose, tout comme vous,

sans doute. Être soucieux du bien-être de chacun dans la période que vivons est essentiel et le plan de solidarité communal mis en place récemment par nos soins a contribué à atténuer les effets déléteurs du Coronavirus.

Merci à vous tous, à vous toutes.

À mes successeurs vont mes souhaits de pleine réussite.



René Rien

Le maire d'alors

Photo datant de 1987



**L'essentiel n'est pas de vivre,
mais de bien vivre. — Platon**

Au fil du temps...

HISTORIQUE



JUSTIN
DURAND

ÉMILE
BOCQUET

*Inauguration de la ligne d'autobus le 9 octobre 1951
en présence des anciens maires Justin Durand et Émile Bocquet.*



*Inauguration de la piste cyclable le 22 octobre 1982
avec les anciens maires Ernst Scherz
et Geneviève Mottet à vélo.*

Enfant d'Avully, "plus tout jeune",
j'ai eu le plaisir de connaître les
anciens maires depuis 80 ans.

Ce sont Justin Durand,
Émile Bocquet, Ernst Scherz
et Geneviève Mottet.

Le climat politique serait-il calme,
paisible, cela pourrait être le cas.

À voir...



Une année sans nos Promotions

ÉCOLE

**Bravo aux élèves
de l'école d'Avully,
bon vent à ceux qui
la quittent et surtout,
bonnes vacances
à tous !**

Les Promotions, nos Promotions, n'auront pas lieu cette année ! Epilogue d'une année scolaire particulière dans un contexte qui ne l'est pas moins. Les Promotions, c'est la fête des enfants mais aussi un moment de rencontres.

Un événement profondément gravé dans l'histoire genevoise puisque c'est Jean Calvin qui l'instaura en... 1559!

Les sourires, les joies, l'excitation du moment mais aussi les pleurs à l'idée de quitter sa maîtresse ou son camarade qui aura changé d'école à la rentrée prochaine.

La fierté des 8P de clôturer le cortège – privilège des plus grands –, fierté mêlée d'appréhension avant le grand saut vers le cycle et ses mystères. Le spectacle qui a été répété, craint par certains, attendu par d'autres. Les bricolages qui doivent coûte que coûte tenir le temps d'un cortège.

De tout cela, 36'000 petits Genevois en seront privés cette année. Privés de ces émotions de ce jour attendu depuis août dernier !

Privés d'une tradition qui remonte à 1559 et qui, semble-t-il, n'a été supprimée que durant quelques années lors des deux guerres mondiales.

À Avully, le dernier samedi de juin (ou premier de juillet quelques fois), les enfants sont habituellement rois. Ils le méritent et en profitent comme il se doit, entre une année de labeur et la promesse de quelques semaines enfin libérés des contraintes. Et ils ne sont pas les seuls : parents, grands-parents, amis, voisins, curieux et, bien sûr, corps enseignant, c'est un samedi de fête pour toute une commune. Les promotions sont bien plus qu'une fête de l'école, elles sont l'occasion de belles rencontres et

maintiennent les liens entre nous tous.

Cette année 2020 est décidément bien triste, entre distanciations et séparations, et envahie d'une crainte sourde mais bien présente. Et voilà qu'on ne peut même plus être félicité, se séparer dignement pour quelques semaines et profiter les uns des autres !

Mais les yeux des enfants brilleront à nouveau, les familles, amis et voisins pourront se retrouver et nous saurons peut-être mieux apprécier ces moments d'échange et de partage qu'auparavant.

Un nouveau camion "porte-outil" pour le service technique

ADMINISTRATION COMMUNALE



Il est l'outil central et indispensable à l'exécution de tous les travaux extérieurs.

Le "porte-outil" de marque Lindner, qui remplace le Aebi acquis en 2010, fait depuis peu partie du paysage de notre commune.

Son arrivée était particulièrement attendue, tant l'ancien véhicule donnait des signes de faiblesse, après autant d'heures (l'ancienneté des véhicules de ce type se calculant non pas en kilomètres mais en heures d'utilisation) passées sur nos routes et chemins.

Véhicule polyvalent

Le modèle retenu l'a été sur la base d'un cahier des charges et de critères établis par le service technique en fonction des besoins identifiés pour réaliser l'entretien des routes et chemin, le transport de matériel et d'autres fonctions, telles que tractage ou les potentielle synergies qu'il peut offrir pour d'autres utilisations. Extrêmement polyvalent donc, il est totalement adapté à la réalité d'une commune comme Avully et présente entre autres avantages de ne pas devoir être porteur du permis poids lourd pour le conduire. Cette catégorie de véhicules, que l'on peut aussi appeler "véhicule communal", précisément parce que nombre de communes y ont recours, n'est produite que par peu de constructeurs, le choix étant dès lors relativement limité. Deux marques dominant ainsi le marché suisse.

Un processus d'achat soigneusement planifié

Sans cet outil, impossible de procéder au moindre transport de tables et bancs, par exemple, ni de vider nos bennes ou encore de déplacer certaines machines, du matériel lourd ou des matériaux pour assurer l'entretien du territoire communal. Son renouvellement doit donc être minutieusement planifié, en considérant l'état de vétusté du véhicule en fonction, tout en escomptant qu'il ait encore une certaine valeur résiduelle au moment de la réception du nouveau qui aura été choisi et qui est réceptionné au mieux une année après le début du processus.

À l'unanimité, le Conseil municipal a voté en septembre 2019 un crédit net de Frs 200'000.- (soit Frs 232'000.-, prix du Lindner et de ses options moins Frs 32'000.- de reprise de l'Aebi) pour l'achat de ce véhicule.



Longue et solide vie à notre nouveau véhicule!

Règles d'utilisation des armoiries et du logo de la commune d'Avully

JURIDIQUE

La question de l'utilisation, sur un support physique ou électronique, des armoiries et logos de la commune, fait régulièrement débat.

L'exécutif, se fondant sur la loi, a édicté une directive en vue de préciser les possibilités et limites.

La loi fédérale sur la protection des armoiries et des signes distinctifs du 21 juin 2013 fixe le cadre général dans ce domaine et la loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982 précise en particulier les restrictions de l'utilisation des armoiries dans le cadre d'actions ou de propagandes politiques.

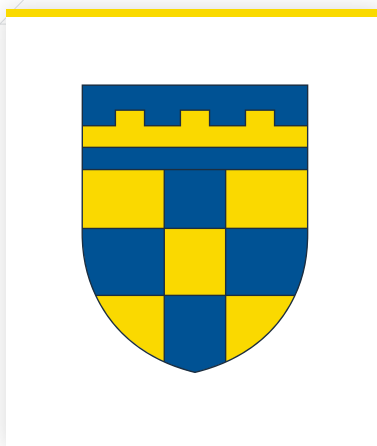
Le but de cette directive est de préciser le cadre général afin d'éviter que l'utilisation des signes officiels de la commune d'Avully ainsi que les éventuels visuels (logos, par exemple) par des entités tierces prètent à confusion quant au caractère officiel d'une décision, d'une action, d'une manifestation, d'une injonction, etc.

Il y a ceux qui sont habilités à utiliser les armoiries...

Sont donc habilités à utiliser les armoiries de la commune d'Avully:

- ▶ les autorités et l'administration communales, dans le cadre de leur fonction, sans aucune restriction.
- ▶ les groupements de communes desquels la commune d'Avully fait partie ainsi que les communes ou groupements de communes à qui sont délégués une tâche, l'organisation d'un événement ou une action coordonnée.

- ▶ le corps des sapeurs-pompiers, à condition que la mention "(Compagnie des) Sapeurs-pompiers d'Avully" y soit accolée de manière lisible. Il est possible de décliner les armoiries, de les styliser, d'y adjoindre un ou des élément(s) en soumettant préalablement le projet aux autorités exécutives communales, pour approbation.



...et ceux qui en ont l'interdiction

Les associations, clubs, groupements, fondations, etc. qui ont leur siège ou leur activité principale sur la commune d'Avully, à l'exception des mouvements, groupements et partis politiques, ne peuvent, en principe, faire usage des armoiries de la commune d'Avully.

Ces entités ont cependant la possibilité de les inclure dans leur communication, sous forme stylisée ou déclinée, avec obligation de mentionner claire-

ment leur raison sociale et après accord préalable des autorités exécutives de la commune d'Avully, pour approbation.

À l'exception de ces quatre catégories, aucune autre entité ou personne n'est habilitée à utiliser les armoiries de la commune d'Avully.

Logo et ses déclinaisons

Quant à l'utilisation du logo "officiel" et de ses déclinaisons, seules les autorités et l'administration communales peuvent faire usage.

Elles peuvent également être utilisées dans le cadre d'actions coordonnées avec d'autres communes ou groupements de communes.



Les mesures de confinement dues au coronavirus étant encore en vigueur, le Chœur Théâtral d'Avully ne peut pas vous présenter son spectacle
La Nuit... c'est Fête
cette année.

Chœur Théâtral d'Avully

CULTURE

Son envie de chanter et de jouer reste intacte!

Nous avons donc repoussé notre spectacle en mai et juin 2021 et vous accueillerons avec plaisir et enthousiasme au hangar du Martinet au printemps prochain.

Nous reprendrons nos répétitions dès que nous aurons l'aval de nos autorités.

Nous pouvons d'ores et déjà vous communiquer les dates pour 2021 : du 28 mai au 12 juin. Nous vous informerons dès que les réservations seront à nouveau ouvertes.

En attendant, prenez bien soin de vous. On tient le coup, courage ! On se revoit bientôt...

■ Véronique Moret

Où déposer mes déchets de jardin?

RECYCLAGE

Avec l'introduction de la P'tite poubelle verte en 2016, le canton a misé sur une dissociation des déchets "verts" en deux catégories: les déchets humides (déchets de cuisine et organiques) et les déchets secs (principalement les déchets de jardin).

À Avully, les containers verts sur roulettes devraient ainsi ne contenir que des déchets organiques, tandis que les deux bennes mises à disposition (au parking de l'école et au terrain du Banc-de-Pierre), que des déchets de jardin !

Des déchets "verts" à dissocier au moment du tri

Cela paraît logique et pourtant, jusqu'à la distinction entre déchets de jardin et déchets de cuisine et organiques, ces derniers étaient en grande partie incinérés alors qu'ils contiennent près de 90% d'eau !

La nature de ces deux types de déchets n'étant pas la même, leur traitement se différencie... ainsi que les contenants pour les récupérer. C'est ce qu'a fait Avully, en installant une seconde benne réservée aux déchets de jardin (au terrain Banc-de-Pierre) et en réservant les containers verts de 800 litres sur roulettes aux seuls déchets organiques (visant la récupération des déchets de cuisine principalement).

Résultats pour le moins mesurés

En laissant à disposition des containers d'une contenance importante et des couvercles permettant d'y introduire facilement des déchets



volumineux, il est plus que tentant, pour le jardinier amateur, de déposer quantité de branchages ou de gazon – voire même de s'approprier pour un temps ledit container communal et de le remettre à sa place après l'avoir copieusement rempli.

Le résultat voulu n'est donc pas réalisé car il faut savoir qu'une large partie des déchets de jardin sont incinérés, qu'une autre est broyée, tandis que les déchets organiques sont méthanisés.

Deux bennes à disposition pour les déchets de jardin

À l'instar de ce qui se pratique dans les communes environnantes, les déchets de jardin devraient être dé-

posés uniquement dans des bennes prévues à cet effet. L'une se trouve dans le parking de l'école, la seconde sur le terrain du Banc-de-Pierre. Toutes deux ne doivent contenir que des déchets de jardin.

Pas de sacs, SVP!

Ce qui est par contre commun à tous les types de déchets dits "verts", c'est qu'ils ne doivent absolument pas être déposés dans des sacs autres que les sacs compostables, généralement verts clairs, dont les plus connus sont les sacs 7 litres que l'on utilise avec sa P'tite poubelle verte de sa cuisine.

Les efforts entrepris par chacun pour trier ses déchets sont tout simplement annulés si leur contenant n'est pas approprié. Ils deviennent non valorisables, n'apportent donc aucun bénéfice environnemental et coûtent de surcroît cher à détruire.

La commune d'Avully compte sur votre entière coopération afin d'atteindre ensemble les objectifs souhaités.

Le Couffin

FAMILLE

L'association intercommunale pour l'accueil familial de jour Le Couffin est un relais fiable pour toute personne qui est à la recherche d'une solution d'accueil pour son enfant âgé de 0 à 12 ans.

Avec plus d'une vingtaine d'accueillantes familiales de jour et une quarantaine de baby-sitters sur la région de la Champagne Genevoise et Bernex. Nous proposons des solutions d'accueil durant la journée mais également en soirée et durant le weekend, mais également durant les vacances scolaires pour les enfants habituellement scolarisés.

Toutes les accueillantes familiales sont au bénéfice de l'autorisation d'accueil délivrée par le SASAJ (organisme officiel du canton de Genève pour accueillir des enfants à son domicile) cela permet, entre autres, aux parents de déclarer fiscalement les frais de garde.

Nos collaboratrices suivent régulièrement des formations, et participent aux accueils collectifs organisés par l'association, ce qui offre à votre enfant un lieu pour découvrir la collectivité. Nous offrons également un service personnalisé et gratuit à toute personne intéressée à accueillir des enfants à son domicile.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre coordinatrice qui se fera un plaisir de vous renseigner.

022 756 09 91

sylvie.enggist@lecouffin.ch

www.lecouffin.ch



Restaurant scolaire:(r)évolution dès la prochaine rentrée scolaire

ÉCOLE



À compter d'août 2020, la commune prendra en charge le restaurant scolaire et intégrera la prestation du GIAP "Restoscolaire".

Une page se tourne pour les enfants, tandis que les parents pourront gérer les repas et les présences de leurs enfants en ligne!

Hommage à l'association les "P'tits gourmands"

Après plus de vingt années à s'occuper des "cuisines scolaires", l'association les "P'tits gourmands" a décidé de cesser ses activités à la fin de cette année scolaire. L'essoufflement continu de la vie associative – phénomène général –, sous l'effet conjugué des changements d'habitudes, d'une réglementation toujours plus stricte et des attentes plus exigeantes de la part des bénéficiaires, expliquent les raisons qui ont poussé le comité à prendre une telle décision. Les autorités communales saluent l'engagement sans faille de cette association grâce à laquelle nos enfants ont pu être nourris et encadrés durant toutes ces années.

Municipaliser une organisation qui délivre près de 9'000 repas par an

Cette année, près de 90 enfants sont inscrits, une moyenne de 50 à 60 repas sont distribués par jour, soit un total annuel d'environ 9'000 repas délivrés. Cela représente sans nul doute un défi important à relever par la commune, qui est tenue de par la loi de proposer un



service de restaurant scolaire et qui n'avait, dès lors, d'autre choix que de municipaliser cette prestation. La commune a également demandé son adhésion à la prestation "Restoscolaire", initiée par le GIAP sous l'égide de l'association des communes genevoises, afin de bénéficier de l'expertise en matière de gestion de cette structure qui se déploie dans un nombre croissant de communes et aussi pour faciliter la vie des parents dont les enfants sont inscrits au restaurant scolaire.

À travers my.giap.ch, la plateforme "Restoscolaire"

Depuis janvier 2019, tous les parents qui souhaitent utiliser les prestations parascolaires peuvent se connecter au portail my.giap.ch au moyen d'un accès sécurisé (e-démarches vérifié). Les parents ont ainsi la possibilité de consulter et modifier les informations les concernant, celles de leurs enfants et surtout l'agenda relatif à leurs présences.

Dès août 2020, les familles dont les enfants sont inscrits au restaurant scolaire de la commune d'Avully pourront en quelques clics bénéficier également de la plateforme Restoscolaire, initiée par l'association des communes genevoises.

Elles pourront ainsi connaître l'état de leur compte pour les restaurants scolaires en temps réel et l'approvisionner à l'avance.

Ainsi, les paiements des repas consommés au restaurant seront simplifiés et les possibilités de modifier les agendas des enfants inscrits facilitées.

Pour les parents qui n'ont pas la possibilité d'aller sur internet, ils pourront annoncer la présence ou l'absence de leur enfant par téléphone sur le répondeur prévu à cet effet ou demander des bulletins de versements pour le paiement à l'avance des repas.

Comment procéder et informations

Pour bénéficier de ces prestations en ligne vous devez utiliser un compte vérifié e-démarches.

Si vous n'en possédez pas encore, un, il suffit de se connecter dès à présent sur le portail e-démarches de l'État de Genève afin de créer votre compte sécurisé : www.ge.ch/demarches.

Une documentation complète sera également transmise durant le mois d'août aux familles inscrites au restaurant scolaire et permettra aux parents d'accéder aux prestations de Restoscolaire.

Les informations peuvent aussi s'obtenir auprès de :

Restoscolaire
c/o Association
des communes genevoises
058 307 84 64
contact@restoscolaire.ch
my.giap.ch



Avully Natation recrute

PISCINE

Vous avez envie de donner des cours d'aquagym ?

Venez rejoindre pour la saison 2020-2021 notre équipe dynamique et enthousiaste. Nous sommes prêts à vous former si nécessaire.

Pour tout renseignements veuillez nous contacter par email, avullynatation@bluewin.ch, ou par téléphone au 079 304 83 49.

Nouvelles du Dojo, au cours de Ju-Jitsu

SPORT

Il est dit que les années se suivent et ne se ressemblent pas! Après une année "régulière", l'année 2019/2020 connaît quelques particularités : la rentrée de septembre fut retardée par la fin des travaux de réfection du dojo. Merci à la Mairie car nous bénéficions d'un local mieux isolé, plus clair, comme neuf.



Le JACA peut donc accueillir une nouvelle équipe de petites jeunes filles à partir de 5 ans. Elles découvrent le Ju-Jitsu avec une énergie et un enthousiasme fascinants. Elles complètent les groupes des jeunes entre 8 ans et 18 ans, ainsi que celui des adultes qui s'enrichit de 6 nouvelles membres.

Le jeudi est réservé à l'entraînement des membres avec ceintures vertes et plus. Trois monitrices se forment aussi pour l'encadrement des plus jeunes. Tout le monde enchaîne prises, attaques, défenses, petits combats, avec détermination et bonne humeur.

Un vendredi de fin janvier, un cours portes-ouvertes a offert, aux parents et amis, des démonstrations marquantes de l'évolution et de la maîtrise de cet art par toutes les ju-jitsukates anciennes et nouvelles.

KAÏ... vendredi 13 mars 2020, deux jours après un comité prévu pour organiser la fin des cours... STOP... contacts physiques interdits, dojo fermé, ... et à ce jour, reprise toujours incertaine!

Alors, une pause et du temps pour consolider la musculature (quelques pompes), pour améliorer la souplesse (roulades), pour mémoriser un vocabulaire spécifique (mae-geri, hiza-guruma), pour enchaîner quelques mouvements (un kata comme Heian Shodan), ... sur un tapis, devant un miroir, contre un mur... ainsi les ju-jitsukates seront prêtes pour une nouvelle année "normale" !

Christine Payot
Secrétaire





ASPADA

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le vendredi 13 mars (cela ne s'invente pas !), le monde a été confiné en raison de la pandémie et les écoles de Suisse ont été fermées. Cette nouvelle a été saluée dans un premier temps par la plupart de nos enfants par des cris de joie pour ces vacances forcées. Après quelques semaines pourtant, l'ambiance à la maison était beaucoup moins à la fête et nos enfants ne rêvaient que d'une seule chose: retourner à l'école et revoir leurs amis. À la réouverture ce lundi 11 mai, nombreux d'entre nous, tout comme les enseignantes et enseignants, ont eu des craintes légitimes pour cette reprise. Il est vrai que les informations concernant ce nouveau virus sont pour l'heure plus que lacunaires. Malgré les peurs de chacun, l'école a repris son cours dans de très bonnes conditions. Aussi, l'Aspada se réjouit de cette réouverture et souhaite par cet article marquer son soutien au corps enseignant de l'école d'Avully, à son directeur ainsi qu'à son administration pour leur travail.

Comme toutes les associations du village, l'Aspada voit son programme de fin d'année chamboulé: nous avons réalisé depuis le début de l'année scolaire, la journée internationale à pied à l'école fin septembre, la fête de l'Escalade et un café-parents début mars 2020.

Impressum

Éditeur

Mairie d'Avully

Responsable de la publication

Joëlle Stadelmann

Graphisme

Candy Factory

Archives

Les bulletins communaux sont également disponibles en .PDF sur : avully.ch/journal-communal

Tirage et diffusion

800 exemplaires

Tout ménage (Commune d'Avully)

Imprimé sur papier 100% sans bois, certifié FSC et PEFC.

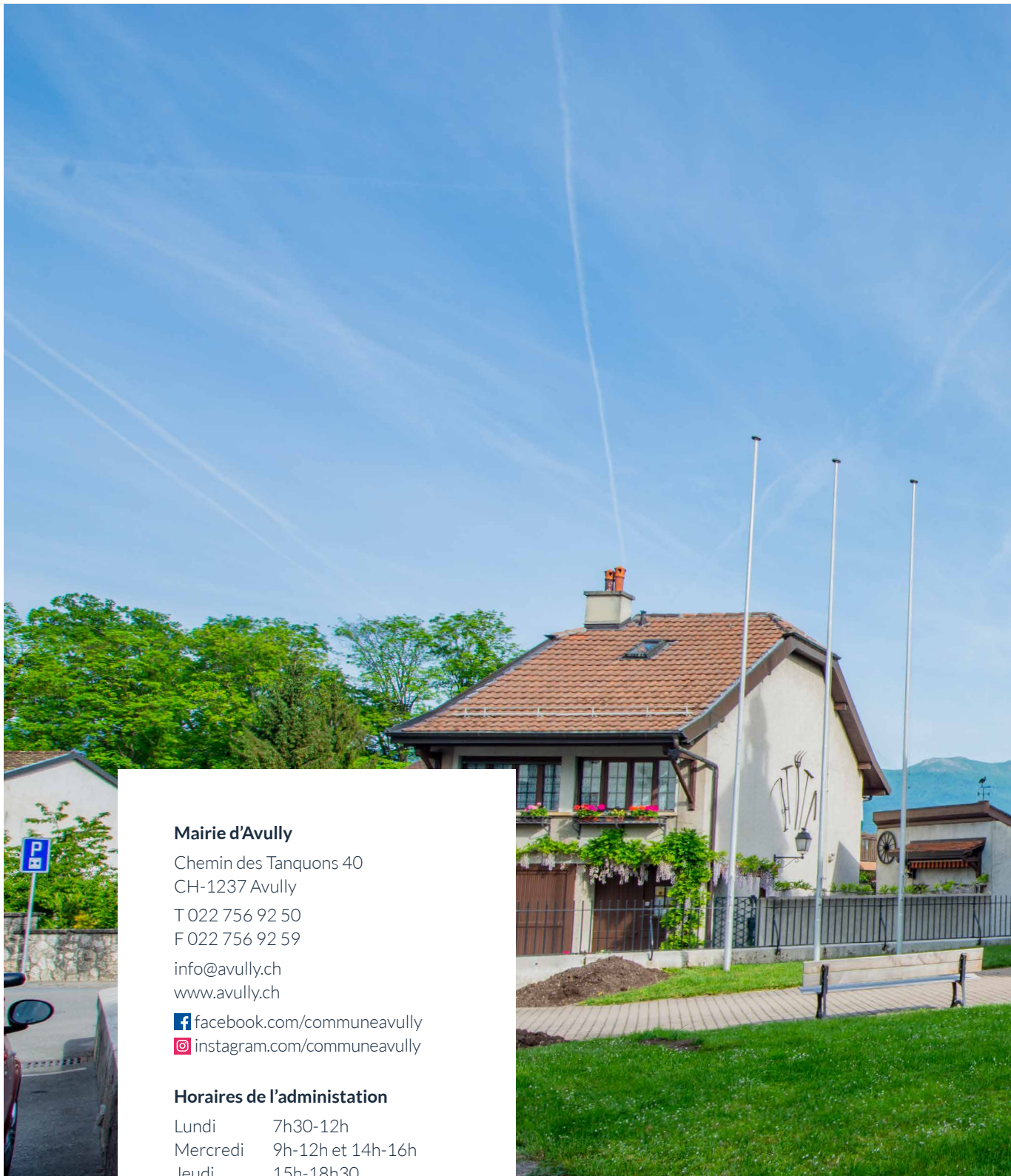
Malheureusement, nous nous voyons dans l'obligation d'annuler notre semaine sans écran prévue fin mai et surtout notre participation aux Promotions qui n'auront pas lieu cette année.

Notre association a toujours été là pour nos enfants et nous avons à cœur cette année encore – et surtout dans cette période difficile – de rester au plus proche d'eux et de leurs familles, même à distance en raison des gestes barrières ! Nous restons donc en lien avec l'école dans leur travail au quotidien et bien sûr, chers parents d'élèves, à votre écoute.

Portez-vous bien et prenez soin de vos proches !

Anne Becker

Présidente



Mairie d'Avully

Chemin des Tanquons 40

CH-1237 Avully

T 022 756 92 50

F 022 756 92 59

info@avully.ch

www.avully.ch

 facebook.com/communeavully

 instagram.com/communeavully

Horaires de l'administration

Lundi 7h30-12h

Mercredi 9h-12h et 14h-16h

Jeudi 15h-18h30